



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Victime d'espèces envahissantes

Le boisé du Domaine de Maizerets menacé!

Québec, le 16 juillet 2020 – Avec ses 27 hectares, le Domaine de Maizerets est d'une importance capitale pour la région. Sa biodiversité est cependant menacée par la propagation de plusieurs plantes exotiques envahissantes. Si rien n'est fait, le site pourrait être complètement envahi par la renouée du Japon d'ici quelques années.

Le Domaine Maizerets est un joyau vert en milieu urbain d'une grande importance écologique. Il est le dernier secteur naturel du bassin versant du ruisseau du Moulin et supporte une importante diversité végétale et animale. La protection de cet îlot vert en zone urbaine est un enjeu important pour assurer le maintien de la biodiversité et fournir différents services écologiques tels que la filtration de l'air et de l'eau et la rétention des sédiments.

« Mais le Domaine de Maizerets c'est beaucoup plus. Cet îlot de verdure est d'une importance capitale pour la région de Québec. Le développement des espaces verts en milieu urbain représente une avenue d'importance pour l'adaptation aux changements climatiques. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) rapporte que les espaces verts et les arbres urbains jouent un rôle critique, notamment dans la climatisation des villes. Et leur impact positif sur la santé va bien au-delà du rafraîchissement en milieu urbain. Les espaces verts urbains nous permettent de lutter contre la pollution atmosphérique, facilitent l'activité physique et la détente et constituent un refuge contre le bruit » explique David Viens, coordonnateur de projet pour le Conseil régional de l'environnement de la Capitale-Nationale.

« Afin de protéger la biodiversité et la santé des citoyens, la Ville de Québec a mis en place en 2012 un programme de lutte et de contrôle des plantes nuisibles, a déclaré Mme Suzanne Verreault, membre du comité exécutif responsable de l'environnement et du développement durable. La biodiversité de nos parcs est bel et bien menacée par la propagation de plantes exotiques envahissantes, comme nous l'observons malheureusement ici au Domaine de Maizerets. Je fais appel à tous les citoyens, aux amoureux de la nature, de la biodiversité et des espaces verts à contribuer à la tâche. Nous avons besoin de vous pour la sauvegarde de l'écosystème et de la biodiversité du Domaine de Maizerets. »

Une lutte de tous les instants

Selon l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), les espèces exotiques envahissantes sont la deuxième menace mondiale pour la biodiversité. Plusieurs plantes exotiques envahissantes (PEE) dont la renouée du Japon et le roseau commun, proviennent d'autres pays,

se propagent rapidement et remplacent peu à peu les plantes de nos milieux naturels québécois. Leurs moyens de dispersion et l'absence de prédateurs font de ces plantes des envahisseurs de taille. Formant souvent des colonies denses, ces plantes peuvent empêcher la régénération du couvert forestier d'un milieu. Il est ainsi important de protéger la flore de nos milieux naturels contre la propagation des plantes exotiques envahissantes.

Les entreprises et des citoyens appelés à se mobiliser!

C'est pourquoi, afin de protéger et préserver l'intégrité des milieux naturels du Domaine de Maizerets et grâce au soutien financier du Programme pour la lutte contre les plantes exotiques envahissantes de la Fondation de la faune du Québec en partenariat avec le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), le Conseil régional de l'environnement de la Capitale-Nationale travaille actuellement, en partenariat avec la Ville de Québec et la Société du Domaine de Maizerets, à réaliser des interventions de lutte à la renouée du Japon dans le boisé dans le cadre de son programme *J'en arrache!* Ces interventions se dérouleront tout au long de l'été 2020 et se poursuivront dans les années à venir.

Des corvées festives d'arrachage et de plantation ouvertes à tous sont organisées tous les mardis et les jeudis. L'équipe est sur place et prête à accueillir les citoyens entre 10h et 15h pour effectuer l'arrachage. Il suffit de suivre, sur le site du Domaine, les indications (petites affiches *J'en arrache!*).

Cependant, l'ampleur de la tâche nous motive également à lancer un appel à toutes les entreprises du secteur. Dans le cadre de notre *Défi Entreprises-J'en arrache*, nous souhaitons mobiliser et bénéficier des services des commerces du quartier. Nous comptons donc solliciter l'aide des entreprises pour venir à bout de l'invasion de renouée japonaise dans le Domaine de Maizerets. Ce défi prend la forme d'une activité festive de consolidation d'équipe (« team building ») où les problématiques de plantes exotiques envahissantes seront expliquées à l'équipe avant de les inviter à mettre la main à la terre pour faire de l'arrachage des indésirables. L'activité se terminera par un pique-nique en plein air.

Il s'agit ici pour les citoyens et les entreprises d'une opportunité de mettre les mains à la terre et de participer à un effort collectif de protection de la forêt du Domaine de Maizerets. Ces activités se font en concordance avec les mesures de la santé publique.

-30-

Source : Conseil régional de l'environnement de la Capitale-Nationale

Le Conseil régional de l'environnement de la Capitale-Nationale (CRE Capitale-Nationale) est un organisme à but non lucratif qui fut créé en 1989. Sa mission première consiste à promouvoir l'insertion des valeurs environnementales dans le développement régional en préconisant l'application du développement durable et la gestion intégrée des ressources. La stratégie du CRE Capitale-Nationale privilégie la concertation régionale, les actions de sensibilisation, les projets concrets avec les intervenants du milieu et la conception d'instruments de diffusion.

Entrevues et informations :

David Viens, coordonateur de projet CRE Capitale-Nationale

Bureau: 418-522-0006 poste 3125

Cell: 581-983-3233